



À Paris, le 2 novembre 2016,

Madame la Maire,  
Monsieur le Maire,

**JEAN-PIERRE BOSINO**

SENATEUR  
DE L'OISE

MEMBRES  
DU GROUPE COMMUNISTE  
REPUBLICAIN ET CITOYEN

MEMBRE DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES ECONOMIQUES

MEMBRE DE LA DELEGATION  
SENATORIALE AUX  
ENTREPRISES

MAIRE DE  
MONTATAIRE

Depuis plus de huit mois, nous subissons des difficultés sans précédent avec les services postaux dans notre département. Les retards, les erreurs voire les non distributions de courriers sont récurrents et ce n'est pas sans conséquences.

En effet, depuis le regroupement des six centres de tri du Sud de l'Oise en une plateforme de distribution à Creil et la suppression de quatorze emploi, nous constatons chaque jour des dysfonctionnements. J'ai alerté à de nombreuses reprises Monsieur Philippe Wahl, Président Directeur Général de La Poste, et le Gouvernement en ma qualité de Sénateur de l'Oise. Mais les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes et ne sont certainement pas à la hauteur des problèmes rencontrés quotidiennement par les isariens et les isariennes. La direction régionale a tenté de faire porter la charge des problèmes aux agents dans un contexte de profonds malaise et de plusieurs suicides de facteurs mais nous savons que ce sont les réorganisations à l'œuvre qui sont en cause.

Face au mépris des difficultés que nous subissons, j'ai demandé à Madame la Procureur de la république du TGI de Senlis de poursuivre La Poste pour manquement aux obligations de Service Public et rétention de courrier. Ma demande ayant été classée sans suite au pénal, j'envisage des poursuites au civil. Si la commune de Montataire a été particulièrement touchée, la médiatisation locale et nationale de mes démarches m'a permis de recueillir de nombreux témoignages d'usagers, d'entreprises, d'associations et de collectivités de tous le département. C'est une véritable entrave pour certaines activités notamment dans le domaine para-légaux. Et c'est aussi une menace pour la bonne marche de nos collectivités en particulier des services d'État civil.

L'attractivité du territoire pour les entreprises est mise en péril et nous ne pouvons pas accepter dans notre département un service public postal dégradé. Je ne doute pas que vous rencontrez, vous aussi, dans votre commune des difficultés similaires. Dans la suite des démarches que j'ai engagées, je vous invite à ce que nous puissions collectivement interpeller la direction départementale.

La Poste représentait jusqu'à aujourd'hui une marque de qualité en plus d'un élément clé du maillage territorial particulièrement important dans un département comme le notre qui compte beaucoup de communes. Les objectifs de rentabilité transforment, petit à petit, les bureaux de poste en agence commerciale et proposent toujours plus de services payants aux collectivités. Dernièrement nous avons tous reçu « *Veillez sur vos administrés les plus fragiles* ». La Poste entend se substituer aux collectivités sur certaines de ses compétences via un service payant alors qu'elle n'assure pas en premier lieu sa mission de distribution du courrier.

Nous allons plus que jamais vers une rupture de l'égalité d'accès au service public dans l'Oise et nous ne pouvons pas le permettre.

Je reste disponible pour que nous puissions discuter personnellement et je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

**Jean-Pierre Bosino**

